



**ARRETE N° 2024-69
PORTANT AUTORISATION DE REALISER
DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT CABLE TELECOM
D225 ROUTE DE BALLAISON - MASSONGY 74140**

Le Maire de la commune de Massongy,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et 2213-1,

Vu les codes de la route et de la voirie routière,

Vu la demande de l'entreprise CIRCET CAB4782 représentée par madame ESCHBACH Charleen – 69134 DARDILLY pour effectuer des travaux de raccordement câble Télécom – D225 route de Ballaison - 74140 MASSONGY

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux,

ARRETE

Article 1. Du lundi 27 mai 2024 au vendredi 14 juin 2024 inclus, l'entreprise CIRCET CAB4782 représentée par madame ESCHBACH Charleen – 69134 DARDILLY pour effectuer des travaux de raccordement câble Télécom – D225 route de Ballaison - 74140 MASSONGY, la circulation de tous les véhicules, au niveau des travaux, se fera dans les deux sens, alternée par feux tricolores ou manuellement.

Article 2. La vitesse de tous les véhicules circulant au niveau des travaux, sera limitée à 30 km/h. Cette limitation de vitesse sera matérialisée par des panneaux B14 portant mention « 30 ». Interdiction de dépasser tous les véhicules, circulation alternée par des piquets K10.

Article 3. La signalisation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvées par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992. La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise CIRCET CAB4782 représentée par madame ESCHBACH Charleen – 69134 DARDILLY

Article 4. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5. Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 6. Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble – 2, place de Verdun – BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 7 : Madame le Maire de la commune de Massongy,
A l'entreprise CIRCET CAB4782,
Monsieur le responsable des services techniques,
Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Douvaine,
Centre de Secours de Douvaine,
Thonon agglomération,
Police pluri-communale de Sciez

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Massongy, le 03 mai 2024

Le Maire,

Sandrine DETURCHE

Affiché le 23/05/2024





Demande d'arrêt de police de la circulation "ARRIVÉE"

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6

Gestionnaires des réseaux routiers

03 MAI 2024
MAIRIE MASSONGY

802640091



N° 14024*01

69

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ESCHBACH Prénom : Charleen
Dénomination : CIRCET CAB4782 Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011
Chez Sogelink
Code postal 69134 Localité : DARDILLY CEDEX Pays : France
Téléphone 0684804361 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : circet-cab4782-d@demat.sogelink.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : D225 - Route de ballaison
Code postal 74140 Localité : MASSONGY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui Indiquer la référence :
Description des travaux : Raccordement de câble télécom pour le compte d'Orange sans génie civil
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁹⁾ :
Date prévue de début des travaux : 27 05 2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 15

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 15 Date de début de réglementation 27 05 2024
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Emplètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁹⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Alternat. panneaux B15-C18

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

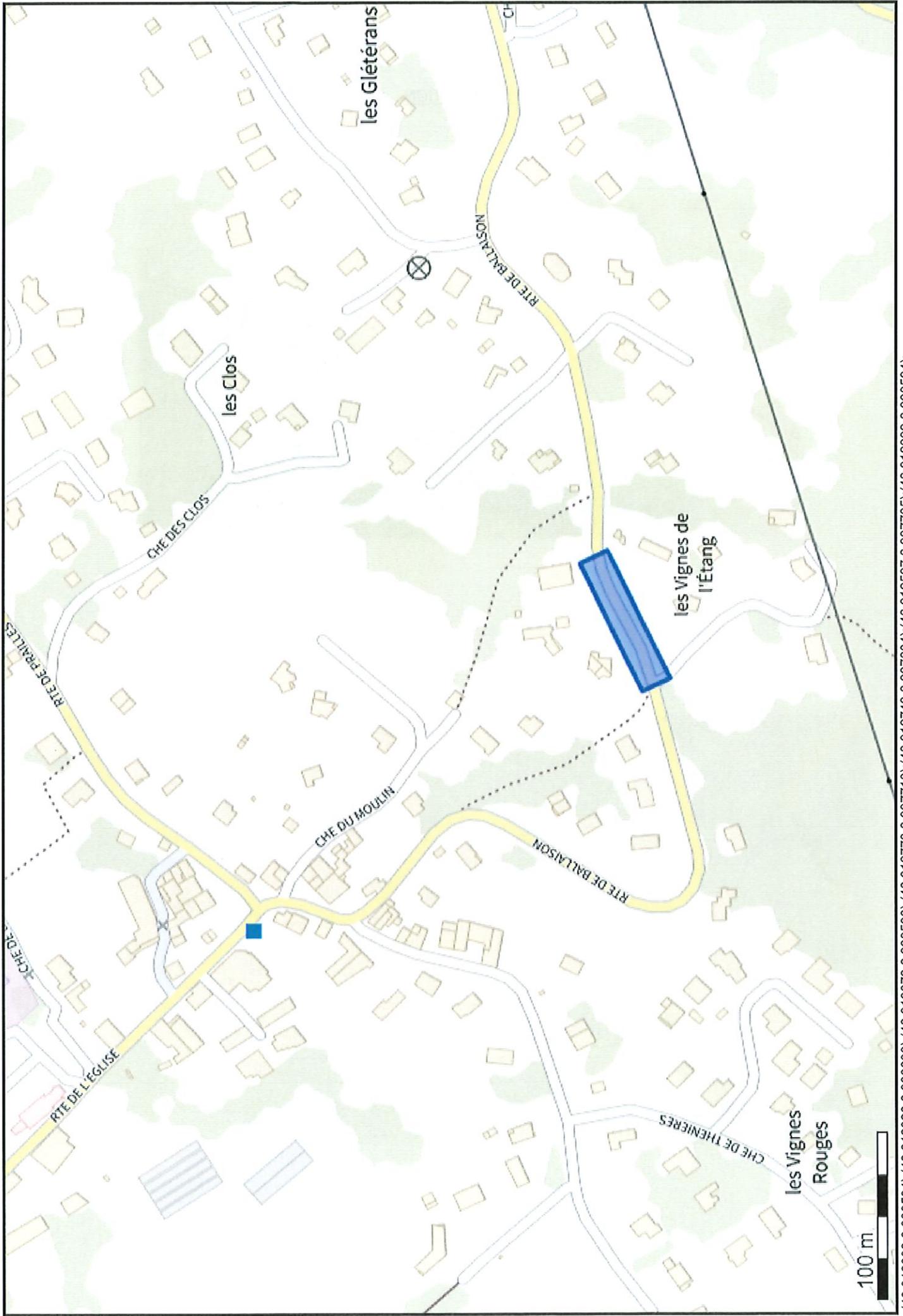
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : DARDILLY CEDEX

Le : 0 3 0 5 2 0 2 4

Nom : ESCHBACH Prénom : Charleen Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



les Gléterans

les Clos

les Vignes de l'Étang

les Vignes Rouges

100 m

(46.312892 6.338594);(46.312926 6.338699);(46.313072 6.338598);(46.312778 6.337710);(46.312743 6.337604);(46.312597 6.337705);(46.312892 6.338594);

